

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2053

présenté par
M. Véran

ARTICLE 5 QUINQUIES

À l'alinéa 15, substituer au mot :

« dans »

le mot :

« d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.